

COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

Sous réserves des modifications pouvant être apportées lors de son vote au prochain Conseil Municipal

L'intégralité de la séance est disponible au format audio en Mairie 

Nombre de conseillers en exercice	29	L'an deux mille vingt et un , le jeudi onze février à dix huit heure trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vendredi cinq février, s'est réuni à l'espace culturel de La Mouniaude, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire.
Nombre de conseillers présents	15	
Nombre de pouvoirs enregistrés	11	
Nombre de conseillers votants	26	

TABLEAU DES CONSEILLERS PRÉSENTS, REPRESENTÉS OU EXCUSÉS

NOM et Prénom		P	A	Pouvoir à
BONNICHON	Frédéric	X		
FAURE-IMBERT	Danielle		X	N. ABELARD
CHAUVIN	Lionel		X	F. BONNICHON
CACERES	Marie		X	JF. MESSEANT
VIDAL	Thierry	X		
ABELARD	Nathalie	X		
WATERLOT	Philippe	X		
MECKLER	Emanuelle	X		
GARCIA	Ramon		X	F. BONNICHON
CRETIN	Chantal		X	E. MECKLER
RAVEL	Dominique		X	T. VIDAL
PORTE	Michèle		X	E. MECKLER
ROUVIER-AMBLARD	Marie	X		
DOLAT	Gilles	X		
CREGUT	Jacques	X		

NOM et Prénom		P	A	Pouvoir à
GUILLOT	Brigitte	X		
CANET	Antoine	X		
DESPLANQUE	Brigitte	X		
MAUPIED	Catherine		X	Excusée
BAYLE	Bernard		X	J. CREGUT
GAILLARD	Jean-Luc	X		
MESSEANT	Jean-François	X		
MELUT	Valérie		X	T. VIDAL
DUARTE	Marie-Christine	X		
BIONNIER	Cédric		X	Excusé
VERMERSCH	Vincent		X	Excusé
CROZY MACHEBOEUF	Carole		X	N. ABELARD
DEAT	Jacques	X		
GALLON	Delphine		X	J. DEAT

Compte tenu de la situation sanitaire, le Conseil Municipal s'est tenu avec un nombre limité de conseillers présents ; un système de visioconférence a permis aux autres conseillers municipaux d'assister à la séance à distance. Seuls les conseillers présents, munis de procurations, ont participé aux votes.

M. le Maire est secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30. Il demande si le compte-rendu du 15 décembre 2020 appelle des remarques particulières de la part de l'assemblée. Aucune remarque étant formulée, **le compte-rendu du 15 décembre 2020 est ainsi adopté à l'unanimité.**

Il propose d'ajouter 3 points à l'ordre du jour :

- 1. Renouvellement des adhésions aux services « Pôle Santé » & « Retraites » du Centre de Gestion**
- 2. Renouvellement de la convention de mise à disposition avec le Parc Ecureuil**
- 3. Cession de la parcelle AL 317 Avenue des Etats-Unis**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1. RETOUR SUR LES DECISIONS DU MAIRE PRISES DU 9 DECEMBRE 2020 AU 5 FEVRIER 2021**Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON**

Par délibération du 27 mai 2020, le Conseil Municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire. Le tableau ci-dessous récapitule les décisions prises en vertu de l'article 2122-22 du CGCT, et pour celles d'un montant supérieur à 4 000 € HT, soit 4 800 € TTC lorsqu'il s'agit d'achats.

N° d'alinéa	N° de décision	TIERS	OBJET	MONTANT HT
Pas de décisions prises dans le cadre de ces délégations sur la périodes susvisées				

**LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DES QU'IL N'Y A PAS EU DE DECISIONS PRISES
AU TITRE DE CETTE DELEGATION**

FINANCES

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON**PRESENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2021****Introduction**

La crise mondiale que nous traversons est inédite, avec des impacts réels, certains mesurables à ce stade, d'autres encore inconnus... Les programmations moyen/long termes sont peu évidentes, mais nécessaires pour fixer un cap et tendre vers nos objectifs du mandat. Il conviendra donc de les ajuster régulièrement selon l'évolution de la situation. En effet, compte tenu du niveau de dette engendré par cette crise sur le plan national, des décisions gouvernementales pourraient nous impacter directement, les collectivités locales étant les premières visées lorsque des économies sont nécessaires au niveau de l'Etat. Cependant, nous avons toujours su saisir les opportunités, et nous savons d'ores et déjà que les « plans de relance » engagés et ceux à venir pourraient être des sources de financement non négligeables, en atteste les subventions obtenues cet automne qui ont fait l'objet de dépôts de dossier en 15 jours et qui ont aboutis à 1,7M€ d'euros de subventions.

La stratégie est donc la suivante :

- ⇒ **Nous maintenons le cap fixé, en travaillant tant sur le court terme (1an) que sur le moyen terme (5ans)**
- ⇒ **Nous surveillons d'encore plus près les indicateurs financiers pouvant être impactés par le contexte actuel**
- ⇒ **Et nous renforçons notre veille sur les dispositifs de financement annoncés et ceux qui se dessinent**

Cette stratégie vient compléter nos 4 piliers récurrents, à savoir :

① Stabiliser la fiscalité locale : Taux maintenus depuis 2009

- ⇒ Taxe d'Habitation : 11,44 %
- ⇒ Foncier bâti : 22,85 %
- ⇒ Foncier non-bâti : 74,85 %

② Contenir les dépenses de fonctionnement**③ Maîtriser la dette de la Commune****④ Travailler sur la base d'un Plan Pluriannuel d'Investissements**

CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT

Nous allons tout faire pour « **Animer !** » notre cité comme chaque année en programmant nos grands évènements culturels et sportifs, « **accompagner** » nos associations lors de la sortie de crise, « **accueillir** » nos curistes et touristes dans des espaces urbains requalifiés, et faciliter le « **décollage** » du nouveau Resort.

Ainsi, pour 2021, et nécessairement si la situation sanitaire y autorise, les **manifestations habituelles seront bien programmées**, dans les domaines de la culture, du sport, de l'environnement, qu'elles soient organisées par nos équipes ou par des partenaires extérieurs et notamment :

- La saison culturelle au Théâtre en intégrant les reports de 2020 sur 2021
- Antiqua
- Le festival Jazz aux Sources
- Les marchés nocturnes
- Le forum des associations
- Le trail Roc du Diable
- La semaine de lecture Balade au Pays des Livres
- Le week-end du jeu
- Les Nuits étoilées d'Auvergne
- Le Festival de Caricatures de Châtel-Guyon
- Les récrés du Parc

⇒ **En nouveauté, un programmation culturelle autour du Théâtre de rue qui se déroulera sur la nouvelle Place Brosson, « la Place d'été »**

S'AGISSANT DE L'INVESTISSEMENT, 2021 SERA L'ANNEE :

a) Pour finir ce qui est commencé ou prévu à savoir :

- Lancer dès février une étude sur la solidité structurelle de la voûte du Sardon, située dans le parc thermal et donc impactante pour les travaux prévus dans ce dernier (Grands Thermes, Hall des Sources, changement des têtes de forages...),
- Installer courant mars les caméras de vidéoprotection prévues dans le parc thermal (phase 2),
- Lancer dès le printemps les travaux du mur du Presbytère,
- Démarrer à l'automne la requalification de l'Avenue Baraduc, de la nouvelle Place Brosson à la rue Gübler,
- Débuter à l'été les travaux d'accessibilité et de sécurité au groupe scolaire Pierre RAVEL,
- Déplacer le Hall des Sources dans le bâtiment dit du « Paysan » en intégrant au le préau aux travaux,
- Finaliser les abords du Pôle Raquettes avec des plantations et du mobilier,
- Engager une 1^{ère} phase de travaux de la Coulée verte,
- ...

- b) Pour étudier et anticiper les projets ciblés sur la 2^{ème} partie du mandat, avec la nécessité d'avoir des dossiers prêts à être lancés (donc avec des phases « études » achevées) pour qu'ils soient subventionnés, comme indiqué en introduction de la présente note ; en effet, certains « grands projets » comme par exemple la Hall de Badmington, le terrain synthétique de football ou encore les réflexions autour d'un lieu dédié aux associations sont potentiellement hautement subventionnables.
- c) Pour réaliser les investissements courants nécessaires au bon fonctionnement de la ville portant sur les voiries, les bâtiments ou encore les aménagements urbains.

En résumé, pour 2021, la section d'investissement s'articulera ainsi :



Investissements en K€	2021-2026	2021
Courant	6 000 K€	890 K€
Structurant 1 engagé	3 880 K€	1 440 K€
Structurant 2 prévu	5 000 K€	992 K€
Structurant 2 non défini	≈ 3 000 K€	
TOTAL	17 880 K€	3 322 K€

Le détail de ces investissements est ci-après dans la présente note.

0. Retour sur les chiffres clés présentés lors du Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est déroulé le 11 décembre dernier

1. Présentation du budget primitif « Commune »

2. Présentation du budget primitif « Théâtre »

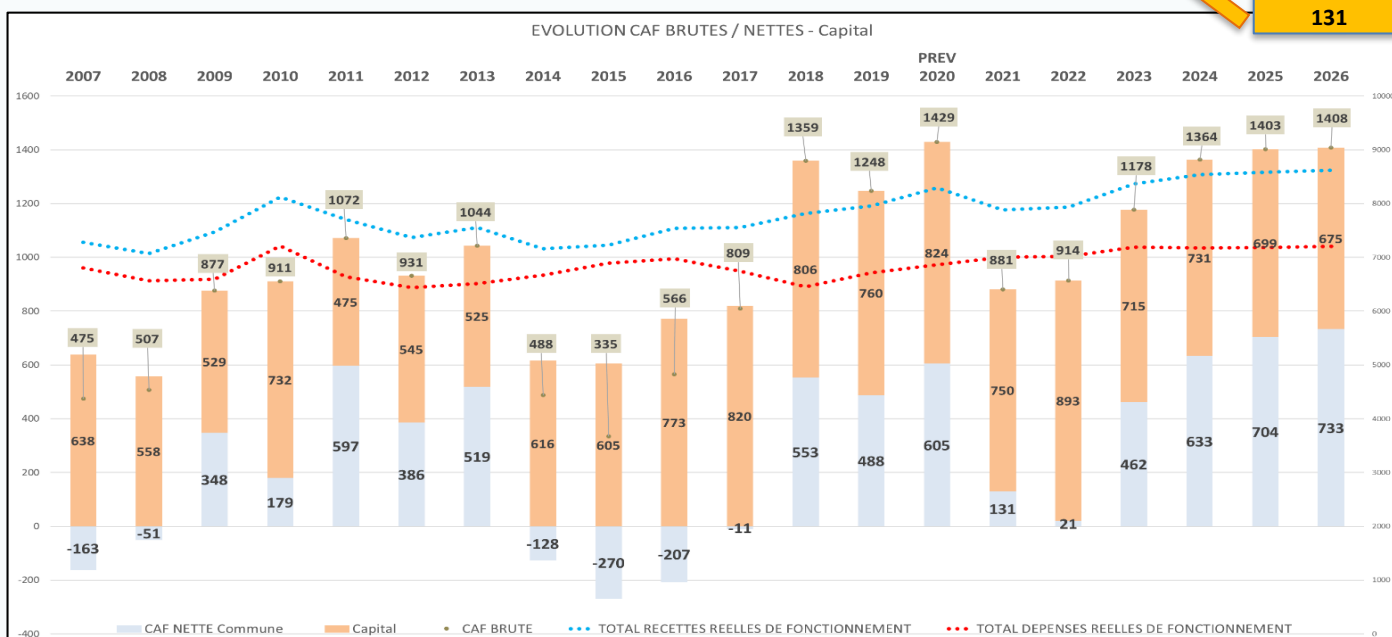
3. Présentation du budget primitif « Sources »

4. Présentation du budget primitif « Parking »

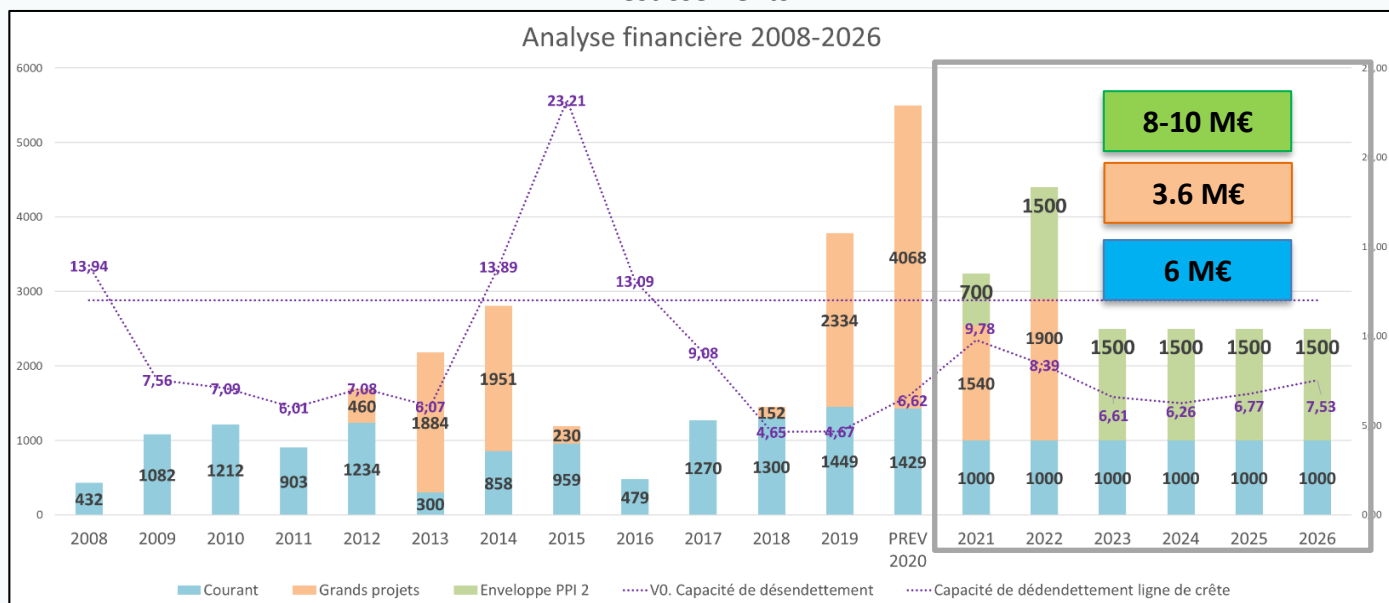
Bref retour sur le ROB 2021 présenté en décembre avec quelques extraits « clés » pour mémoire

Fonctionnement

COMMUNE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	BP 2020	Ecart	PREV 2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Atténuation de charges	118	78	76	164	200	190	216	104	145	147	127	48	124	60	+ 97	157	60	60	60	60	60	60
Produits de services	441	481	578	525	435	444	469	319	401	455	513	537	503	440	- 40	400	490	510	530	530	530	530
Redevances autres (loyer CDC...)															+ 0		20	20	20	20	30	30
Recettes fiscales à taux constant depuis 2008	3823	3884	3977	4080	4107	4073	4162	4180	4299	4490	4608	4707	4768	4794	- 80	4714	4821	4848	5004	5105	5134	5164
Produits brut des jeux		487	410	391	398	430	374	343	393	441	495	571	535	533	+ 0	533	533	533	533	533	533	534
dont Produits impôts directs courants (TH-TF-TFNB)		2225	2461	2516	2600	2666	2731	2758	2835	2822	2836	2903	2972	2998	+ 0	2998	3025	3080	3107	3135	3164	
dont Produits impôts directs Projet thermal RT-RPA															+ 0			118	119	120	121	
dont Produits impôts directs Belle Epoque															+ 0			10	10	10	10	
dont Produits impôts directs Autres Urbanisation															+ 0				72	73	73	
Dotations et subventions	2860	2575	2777	3199	2739	2336	2326	2217	2056	1860	1770	2006	1984	1955	+ 25	1980	1955	1955	1955	1955	1955	
dont DGF	1779	1843	1818	1822	1816	1807	1695	1460	1445	1585	1672	1615	1615	1615	+ 0	1615	1615	1615	1615	1615	1615	
Excédent de l'Eau et Assainissement transfert RLV															+ 0		40	40	40	40	40	41
Autres produits	40	57	63	57	56	56	46	50	45	56	50	53	64	40	+ 0	500	40	40	40	40	40	41
TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	7282	7075	7471	8025	7537	7099	7219	6870	6946	7008	7068	7351	7443	7789	+ 2	7791	7386	7433	7865	8040	8083	8117
RAP						6			18	6	3	17	0	0	+ 0	0	0	0	0	0	0	0
Travaux en régie				97	171	270	340	290	272	450	450	450	499	500	+ 0	500	500	500	500	500	500	500
Produits exceptionnels									13	81	34	12	0	0	+ 0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7282	7075	7471	8122	7708	7369	7559	7160	7231	7539	7552	7813	7959	8289	+ 2	8291	7886	7933	8365	8540	8583	8617
Atténuation de recettes (FPIC, Casino jusqu'à 2017)	0	0	0	23	35	43	32	49	149	291	189	114	108	108	- 9	95	108	108	108	108	108	109
Charges à caractère général	1741	1664	1612	1643	1656	1734	1801	1731	1696	1612	1679	1593	1800	1700	+ 0	1700	1720	1730	1740	1740	1740	1740
Charges de personnel	3996	3854	3947	4127	3647	3647	3701	3810	3841	3828	3688	3597	3623	3839	+ 20	3859	3870	3900	4080	4090	4100	4110
Autres charges (dont subvention théâtre)	745	651	608	1103	993	695	693	782	+ 893	+ 935	+ 911	+ 892	976	988	- 8	980	988	988	988	988	988	988
TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	6482	6169	6167	6896	6331	6119	6227	6372	6579	6666	6467	6196	6507	6635	+ 3	6638	6786	6826	7016	7026	7036	7047
Intérêts	325	399	427	315	305	319	288	300	317	307	276	258	204	226	- 2	224	219	193	171	150	139	157
dont Commune									292	281	252	239	204	226	- 2	224	219	193	171	150	139	157
dont Théâtre									25	26	25	19	0	0	+ 0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6807	6568	6594	7211	6636	6438	6515	6672	6896	6973	6743	6454	6711	6861	+ 1	6862	7005	7019	7187	7176	7175	7204
CAF BRUTE	475	507	877	911	1072	931	1044	488	335	566	809	1359	1248	1428	+ 1	1425	881	914	1178	1364	1408	1413
CAF NETTE Commune	-163	-51	348	179	597	386	519	-128	-270	-207	-11	553	488	602	+ 3	605	131	21	462	633	717	746



Investissements



1. LE BUDGET COMMUNAL

1.1 le fonctionnement

COMMUNE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	ATT 2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Attenuation de charges	78	76	164	200	190	216	104	145	147	127	48	124	157	60	60	60	60	60	60
Produits de services	481	578	525	435	444	469	319	401	455	513	537	503	400	490	510	530	530	530	530
Redevances autres (loyer CDC...)														20	20	20	20	30	30
Recettes fiscales à taux constant depuis 2008	3884	3977	4080	4107	4073	4162	4180	4299	4490	4608	4707	4768	4714	4830	4866	5031	5142	5182	5223
<i>Produits brut des jeux</i>	487	410	391	398	430	374	343	393	441	495	571	535	533	533	533	533	533	533	534
<i>dont Produits impôts directs courants</i>	2225	2461	2516	2600	2666	2731	2758	2835	2822	2836	2903	2972	2998	3034	3070	3107	3145	3182	3220
<i>dont Produits impôts directs Projet thermal RT-RPA</i>																118	119	121	122
<i>dont Produits impôts directs Belle Epoque</i>																10	10	10	10
<i>dont Produits impôts directs Autres Urbanisation</i>																	72	73	74
																128	130	131	133
Dotations et subventions	2575	2777	3199	2739	2336	2326	2217	2056	1860	1770	2006	1984	1980	1955	1955	1955	1955	1955	1955
<i>dont DGF</i>	1779	1843	1818	1822	1816	1807	1695	1460	1445	1585	1672	1615	1615	1615	1615	1615	1615	1615	1615
Excédent de l'Eau et Assainissement transfert RLV													500						
Autres produits	57	63	57	56	56	46	50	45	56	50	53	64	40	40	40	40	40	40	41
TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	7075	7471	8025	7537	7099	7219	6870	6946	7008	7068	7351	7443	7791	7395	7451	7892	8078	8132	8178
RAP					6				18	6	3	17	0	0	0	0	0	0	0
Travaux en régie			97	171	270	340	290	272	450	450	450	499	500	500	500	500	500	500	500
Produits exceptionnels								13	81	34	12	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7075	7471	8122	7708	7369	7559	7160	7231	7539	7552	7813	7959	8291	7895	7951	8392	8578	8632	8678
Attenuation de recettes (FPIC, Casino jusqu'à 2017)	0	0	23	35	43	32	49	149	291	189	114	108	99	108	108	108	108	108	109
Charges à caractère général	1664	1612	1643	1656	1734	1801	1731	1696	1612	1679	1593	1800	1700	1720	1730	1740	1740	1740	1740
Charges de personnel	3854	3947	4127	3647	3647	3701	3810	3841	3828	3688	3597	3623	3859	3870	3900	4080	4090	4100	4110
Autres charges (dont subvention théâtre)	651	608	1103	993	695	693	782	+ 893	+ 935	+ 911	+ 892	976	980	988	988	988	988	988	988
Loi SRU														+ 100	+ 100	+ 100	+ 100	+ 100	+ 100
TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	6169	6167	6896	6331	6119	6227	6372	6579	6666	6467	6196	6507	6638	6786	6826	7016	7026	7036	7047
Intérêts	399	427	315	305	319	288	300	317	307	276	258	204	224	219	193	171	150	147	165
<i>dont Commune</i>								292	281	252	239	204	224	219	193	171	150	147	165
<i>dont Théâtre</i>								25	26	25	19	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6568	6594	7211	6636	6438	6515	6672	6896	6973	6743	6454	6711	6862	7005	7019	7187	7176	7183	7212
CAF BRUTE	507	877	911	1072	931	1044	488	335	566	809	1359	1248	1429	890	932	1205	1402	1449	1466
CAF NETTE	-51	348	179	597	386	519	-128	-270	-207	-11	553	488	605	140	39	490	671	744	786

LE FONCTIONNEMENT : compte administratif 2020 prévu, le budget primitif 2021 et les projections 2022-2023 :

	CA 2020	BP 2021	Projections 2022-2023
En recettes :			
Atténuation de charges	157 K€ : Des remboursements d'arrêts maladie supérieurs aux prévisions, liés au placement d'un agent en congé longue maladie, et au maintien des contrats aidés	Une prévision à 60K€ nous semble prudente.	Une tendance à 60K€ qui reste l'hypothèse basse pour ce poste
Produits de services	400 K€ : des produits de service en baisse, - 80/100K€ liés au COVID et à la baisse de la fréquentation aux écoles et à la piscine	Une prévision à 490K€ semble réaliste, une fermeture totale des écoles semblant être plutôt exclue malgré un reconfinement	Les produits de service devraient se situer à + de 500K€ sur une année « classique »
Redevances	/	Création de cette ligne en vue des accords en cours avec la Caisse des Dépôts	20 K€ de part fixe, qui devraient être complétés par une part variable selon les performances de la SEM dédiée.
Impôts et taxes	Forte baisse des droits de mutations, liés aux actes notariés passés sur la commune... Fermeture des offices au printemps	Des prévisions prudentes malgré un effet base à +1.2%, et probablement des droits de mutations 2020 reportés sur 2021.	Des prévisions à + 0.9 % pour les bases fiscales donc plutôt prudentes, un PBJ à 535 K€ selon négo à venir sur la DSP
Dotations et subventions	Conformes aux attendus	Prudence sur les dotations donc une prévision de DGF identique à 2020	Prudence sur poste avec projections étales
Excédent de l'Eau	Accords avec RLV récupération de 50% des excédents de fonctionnement au profit des communes donc 500 K€.	/	/
Autres produits : locations	Légèrement inférieures aux prévisions : - 4K	40K€ d'inscrits, prévisions prudentes	40K€ d'inscrits, prévisions prudentes
En dépenses :			
Atténuation de recettes	FPIC Conforme aux prévisions	Inscription à hauteur du réalisé 2019	Prévision étales pour 2021-2022
Charges générales	+ 150 K€ : + 50 K€ de TF des Thermes Henry + 80K€ de facturation 2018 payée sur 2019	Inscription de 1 700K€ à tenir : 70K€ de travaux externes basculés en investissement	Poste à maîtriser, 1 700 K€ est le niveau moyen pour Châtel depuis 12 ans
Charges de personnel	Les refacturations 2019 sur les autres budgets liées aux travaux du Cœur de Ville ont permis d'atteindre un niveau bas sur le budget communal	3 839 K€ de prévu : c'est la somme des traitements total 2020 après refacturation sur le Théâtre (107K€) et à RLV (200K€)	Un niveau de charges de personnel maîtrisé tout en étant lucide sur le niveau nécessaire de service à l'utilisateur et à l'organisation
Autres charges et intérêts	Conforme au prévisionnel	Des intérêts en hausse liés aux emprunts 2020 du cœur de ville	Une hausse attendue des intérêts sur 2021-22, avant une baisse à partir de 23
Les ratios :			
CAF Brute	1 429 K€ : un haut niveau de CAF Brute élevé lié au reversement des 500K€ des excédents de l'eau	Retour à une CAF cible et structurelle à 800/900 K€	La fiscalité liée aux projets devrait doper notre CAF à partir de 2023 (+120K€/an)
CAF Nette	Positive après remboursement de l'annuité	Baisse conjoncturelle anticipée	Retour d'une CAF « confortable » après 2022
Capacité de désendettement	A 5 ans, ratio excellent	A 8 ans, ratio toujours très bon	Autour de 8 ans, bon ratio.

1.2 L'INVESTISSEMENT

① Les investissements courants pour 2021 :

Ce sont **890 K€** de travaux en régie ou/et confiés à des entreprises extérieures, avec pour les principaux investissements retenus, pré-chiffrés en enveloppes budgétaires à ce stade

CULTURE/ANIMATION	Installation scénique	30 000 €
CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	Mobilier urbain	30 000 €
SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE	Eclairage terrain annexe foot	30 000 €
Hors commissions	Alarme Intrusion et Incendie Mouniaude	30 000 €
JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES	Aire de jeux grosliers	25 000 €
CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	Etude pistes cyclables	20 000 €
CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	Gestion de la forêt / Travaux annuels ONF	20 000 €
CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	Projet aménagement théâtre de verdure	20 000 €
Hors commissions	Fournitures ST	16 600 €
Hors commissions	Piscine travaux annuels pré-ouverture	16 600 €
Hors commissions	Outils ST	16 600 €
CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	Projet réaménagement devant la Mouniaude et Entrée du parc	15 000 €
CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	Allée des cimetières + gestion des ep	15 000 €
CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	Liaison thermal express : coulée verte / terrains	15 000 €
Hors commissions	Remplacement des fenêtres de la poste	15 000 €
CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	Illuminations de Noël	14 940 €
Hors commissions	Parking "Table Brayaude"	12 800 €
SECURITE ET PROXIMITE	Equipement PM	12 000 €
Hors commissions	Parking du Moulin 3	12 000 €
Hors commissions	Campagne peinture routiere	11 662 €
Hors commissions	Mobilier Salles : tables & chaises	10 000 €
CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	Cuve de récupérateurs d'eau	10 000 €
CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	Etude de signalitique	10 000 €
JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES	Sécurisation des portails des écoles (plan vigipirate renforcé)	10 000 €
SECURITE ET PROXIMITE	Sécurisation des traverses de bourgs	10 000 €
SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE	Réfection surface de jeux boulistes	10 000 €
Hors commissions	Véhicules ST	10 000 €
Hors commissions	Création d'un mur de soutènement allée du bois	10 000 €
SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE	Travaux stades	9 960 €
Hors commissions	Amenagement voirie place livraison	8 700 €
Hors commissions	Mise en conformité trottoir pmr	8 330 €
Hors commissions	Cimetiere reprise concession	8 300 €
CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	Achat de vélos/trotinettes électriques pour déplacements interne	8 000 €
JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES	Réfection classe bleue (sol et murs)	8 000 €
SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE	Contrôle acces piscine	8 000 €
Hors commissions	Talus 10 rue du terme st hippo	7 000 €
JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES	Piste sécurité routière	7 000 €
CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	Barrières forestières + panneaux X 10	6 000 €
CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	CEN plantation arbres fruitiers	6 000 €
CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	Plan d'eau des Prades : études, curage, mise en valeur	5 000 €
CULTURE/ANIMATION	Voiles d'ombrage	5 000 €

Ces **890 K€** d'investissements courants seront financés par :

- les affectations de résultats 2020 estimés à ce jour à	500 K€
- le FCTVA de 2019 de l'ordre de	240 K€ (sur 500 K€ prévus)
- les taxes d'aménagement pour	70 K€
- les subventions pouvant être perçues estimées à 10 % soit	80 K€

→ le besoin d'emprunt serait donc nul pour ce volet « courant »

② Les investissements structurants

2021	Dépenses	Subventions	Taux
Structurant PPI 1	1 440 000 €	793 043 €	
Baraduc : requalification urbaine	720 000 €	500 870 €	80%
Coulée verte	40 000 €	13 913 €	40%
Hall des Sources 2 Paysan : Maison du Curiste	400 000 €	278 261 €	80%
Lotissement Haut des Creux	200 000 €	- €	
Plantations Pôle Raquettes	40 000 €	- €	
Printania : rachat dernier lot + sécurisation et préservation bâti	40 000 €	- €	
Structurant PPI2	992 426 €	346 739 €	
CAS/ADAP Pierre Ravel : accessibilité et sécurité	250 000 €	173 913 €	80%
Centre equestre : études de sol	5 000 €	- €	
Chapelle des bains	87 126 €	- €	
Etudes structurelle Voûte du Sardon - de F2 à Gübler	30 000 €	- €	
Miraton : travaux de confortement	100 000 €	26 087 €	30%
Mur du Cimetière de Saint-Hippolyte	15 000 €	- €	
Mur du Presbytère	250 000 €	123 913 €	57%
Piscine : modernisation de l'équipement	10 000 €	- €	
Puy-Blanc : études d'urbanisme	2 500 €	- €	
Rue de l'Aubepine avec RLV	100 000 €	- €	
SIEG Eclairage public	49 800 €	- €	
Vidéo-protection phase 2	75 000 €	22 826 €	35%
Grands Thermes : études géotechniques	15 000 €	- €	
Economie d'énergie bâtiments communaux : réflexions à mener	2 000 €	- €	
TOTAUX	2 432 426 €	1 139 783 €	47%
	FCTVA	389 188 €	16%
	VENTES FONCIERES	800 000 €	33%
AFFECTATION DE RESULTATS 2020 ou/et SUBVENTIONS ou/et EMPRUNT D'EQUILIBRE		103 455 €	4%
	TOTAUX	2 432 426 €	100%

Notre section d'investissements bénéficie d'un financement optimal, avec un recours à l'emprunt faible *et si et si seulement si* :

→ Les ventes foncières se réalisent sur 2021

→ Les affectations de résultats 2020 ne permettraient pas de couvrir ces 150 K€ de besoin de financement (ce qui ne sera pas le cas a priori, nous avons à ce jour une vision à 500 K€, auxquels il faut déduire les 240K€ ciblés sur le courant, soit un solde de 260 K€ suffisant pour couvrir ce besoin)

→ *Nous n'obtenions pas d'autres subventions dans l'année*

Notre plan d'investissement est d'abord destiné aux habitants et à l'amélioration du cadre de vie. Il nous faut continuer d'accompagner les mutations de notre ville et maintenir un bon niveau de service aux divers publics (habitants, touristes, curistes, visiteurs...) dont les acteurs économiques bénéficient.

Dans un contexte de crise, notre budget est un budget d'espoir et d'optimisme.

2. LE BUDGET THEATRE

	THEATRE	2017	2018	2019	ATT 2020	2021
70	Prestations de services	148	114	179	81	140
74	Subventions	247	245	304	235	310
13	Atténuation de charges	1				
A	TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	395	358	482	316	450
78	RAP					
77	Produits exceptionnels			31	31	11
B	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	395	358	514	347	461
011	Charges à caractère général	196	237	299	151	237
*+012	Charges de personnel	112	103	108	118	119
65	Autres charges					
C	TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	308	340	406	269	356
66	Intérêts		12	19	17	15
67	Charges exceptionnelles		2		52	26
68	Provision pour créances douteuses					
D	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	308	354	425	338	397

E = A-C	EBF	87	19	76	47	94
F = B-D	CAF BRUTE	87	5	89	9	64

2.1 LE FONCTIONNEMENT

Le théâtre a connu une 6^{ème} saison très particulière, évidemment pour le public mais aussi nos équipes.

Un Budget Théâtre bâti sur les bases habituelles. Nous l'adapterons au cours de l'année selon :

- Les possibilités de réouverture
- L'impact réel des reports 2020 sur 2021

L'INVESTISSEMENT

Une enveloppe de 35K€ destinées à renouveler le matériel scénique et améliorer les conditions d'accueil (banque, affichages...)

3. LE BUDGET SOURCES

	SOURCES	2017	2018	2019	ATT 2020	BP 2021
75	Loyer location eau 20K€ fixe	20	20	20	20	20
	+ variable à partir de 2025 à 2,5% CA Thermal (180/200 K€ par an sur 20 ans)					
74	Partenariat CDC					19
A	TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	20	20	20	20	39
78	RAP		0			
042	Travaux en régie			62	65	65
77	Produits exceptionnels		4			
B	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	20	24	82	85	104
011	Charges à caractère général (suivi annuel ressource)	25	14	61	57	62
012	Personnel affecté				17	18
65	Autres charges		0			
C	TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	25	14	61	73	80
66	Intérêts	4	4	4	4	12
67	Charges exceptionnelles					
68	Provision pour créances douteuses					
D	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	29	18	65	77	92
F = B-D	CAF BRUTE	- 9	6	18	8	12

3.1 LE FONCTIONNEMENT

Alimenté par les 20 K€ annuel de location des sources, la section de fonctionnement porte le suivi annuel de la ressource thermique assuré par Arcagée ainsi que les analyses de l'eau. Un point spécifique sur ce partenariat sera fait courant 2021 dès précisions des accords à venir.

3.2 L'INVESTISSEMENT

Pour 2021, la section d'investissement sera construite avec l'inscription des crédits relatifs à l'optimisation du réseau thermique avec :

- **160 K€** prévus au titre de la finalisation des travaux d'adduction d'eau thermique

⇒ FIXATION DU LOYER 2020 DES SOURCES :

Comme chaque année, **il est proposé de fixer** le loyer annuel des sources à **20 000 € HT**.

4. LE BUDGET PARKING

	PARKING	2019	ATT 2020	BP 2021
70	Loyer France Thermes		0	50
74	Subvention commune	1	11	
A	TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	1	11	50
042	Travaux en régie		2	2
77	Produits exceptionnels			
B	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1	13	52
011	Charges à caractère général	1	1	12
*+012	Charges de personnel		2	2
65	Autres charges		0	0
C	TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	1	3	14
66	Intérêts		9	10
67	Charges exceptionnelles			
D	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1	12	24
F = B-D	CAF BRUTE	0	1	28

4.1 LE FONCTIONNEMENT

Alimenté par les 67 K€ (proratisé à 50 K€ sur 2021, avec la mise à disposition proratisée à compter d'avril) annuel de location versés par France Thermes, la section de fonctionnement portera essentiellement le remboursement des emprunts et quelques provisions pour le suivi du parking.

4.2 L'INVESTISSEMENT

Pour 2021, la section d'investissement sera construite avec l'inscription des crédits relatifs à la finalisation des paiements parking, avec :

- **170 K€** au titre de la finalisation des travaux du parking dédié au Resort

**LES BUDGETS PRIMITIFS 2021 ET LES DECISIONS CONNEXES AUX VOTES
SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ**

07. RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS POUR L'ADHESION AUX POLES SANTE & RETRAITES AUPRES DU CENTRE DE GESTION DU PUY-DE-DOME

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Le Centre de gestion a mis en place un pôle santé au travail, regroupant :

- un service de médecine professionnelle et préventive
- un service de prévention des risques relatifs à l'hygiène et à la sécurité,

Pour un coût de 102 € par agent, soit 10 200 euros par an, pour les années 2021-2022.

Par ailleurs, le Centre de Gestion propose également une assistance aux collectivités une mission facultative d'assistance retraites. Cette prestation d'accompagnement personnalisé comprend le contrôle des dossiers papiers complétés et surtout, dans l'année qui précède l'ouverture des droits à pension, la prise en charge des dossiers relatifs aux estimations de pensions CNRACL tout comme l'instruction des dossiers de retraites des agents affiliés à la CNRACL.

Tarifs par an : 1500 euros

Il est proposé au Conseil d'approuver la poursuite de ces adhésions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08. RIOM LIMAGNE ET VOLCANS : COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES (C.I.A.P.H.) DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT

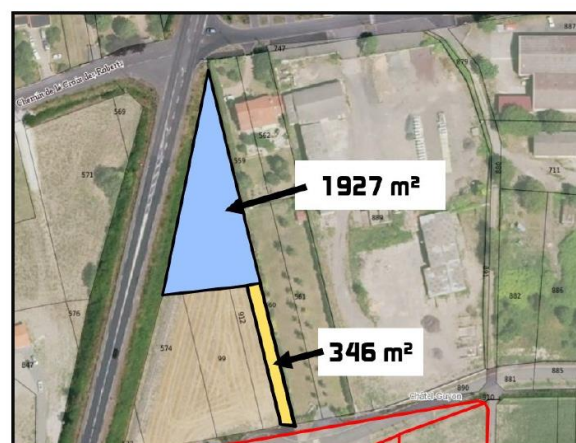
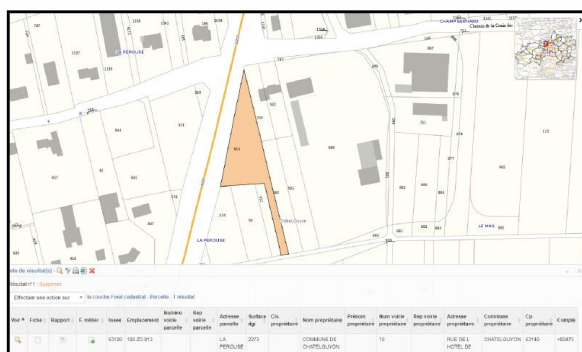
Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

POINT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

09. VENTE DE LA PARCELLE ZD 913 AU SEIN DE LA ZONE D'ACTIVITES EN VUE DE L'INSTALLATION D'UN CABINET D'ARCHITECTE

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

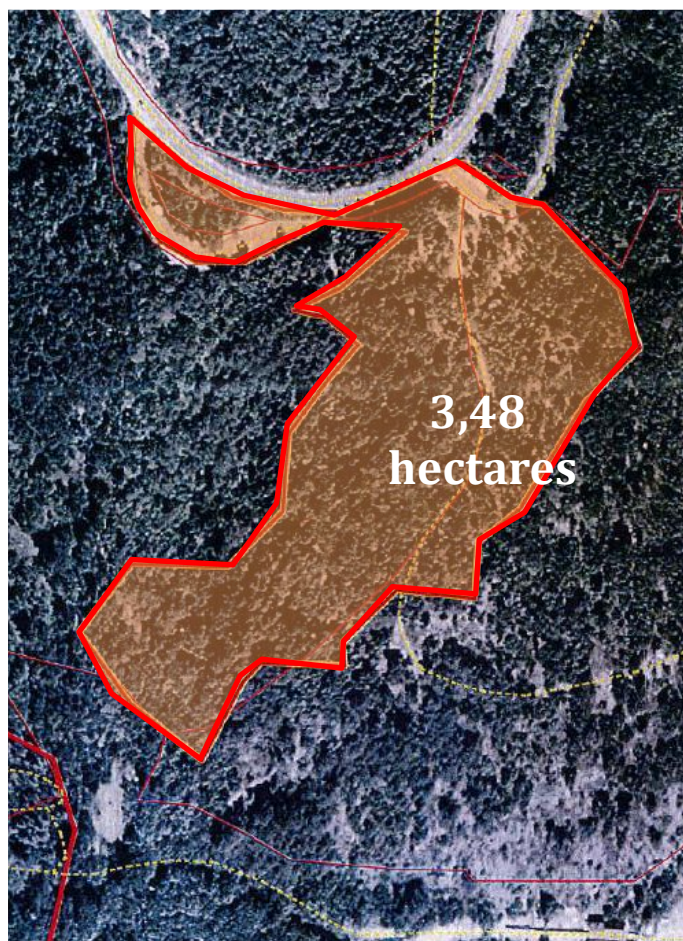
Il sera proposé au Conseil Municipal d'approuver la vente de la parcelle cadastrée ZD 913 d'une superficie de 2 273m² au prix de 38 000 €, au profit de M. Benoit MEUNIER, représentant le cabinet Morpho Architecture.



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC LE PARC ECUREUIL

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON



La ville loue des terrains situés dans la forêt communal, route de Chazeron, pour une activité loisirs dite « d'accrobranche » depuis une quinzaine d'années.

Une convention a ainsi été passée en 2014 avec M. Sébastien PONS, gérant du « Parc Ecureuil », qui s'est achevée au 30 décembre 2020.

Cette activité vient compléter les offres de loisirs présentes sur la ville et génère un flux de visiteurs relativement important, bénéfique pour notre attractivité.

Le gérant va investir 40 000 euros en 2021 pour proposer de nouvelles activités et notamment la location de trottinettes électriques qui seront utilisées sur ces circuits autour de notre patrimoine.

Il est proposé au Conseil Municipal de renouveler cette convention selon les conditions suivantes :

Durée :	7 ans, soit du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2027
Loyer part fixe :	2 000 euros
Loyer part variable :	2,5 % du CA > à 100 000 euros

Mise à disposition de 2 personnes qualifiées de nos EV sur 5 jours par an pour entretien de la forêt.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. CESSION DE LA PARCELLE AL 317 SITUÉE AVENUE DES ETATS-UNIS

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Les propriétaires de la parcelle AL 513 ont sollicité la commune afin d'acquérir la parcelle AL 517 d'une superficie de 84m² qui jouxte leur propriété.

Après divers échanges de courriers, compte tenu de la configuration et des contraintes afférentes à la parcelle, le prix proposé est de 35€/m² soit **3000€** pour 84 m²



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Maire clôt la séance à 20h00

Compte-rendu établi à Châtel-Guyon, le mardi 16 février 2021
Frédéric BONNICHON,
Maire de Châtel-Guyon

